

## Communiqué de presse

---

### Cycle Jeunes talents : candidatures ouvertes pour 2008

La troisième édition du cycle « Jeunes talents loir-et-chériens » se déroulera de janvier à mars 2008. Les œuvres des artistes lauréats seront exposées dans les galeries de l'Hôtel du Département. Initié par le conseil général de Loir-et-Cher, ce cycle est destiné à promouvoir de jeunes artistes au talent prometteur, en les aidant à monter leur première exposition.

Sélectionnés sur dossier par un jury composé d'artistes et de professionnels de la photographie et des arts plastiques, les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans et être natifs du département, habiter et/ou étudier en Loir-et-Cher.

Les jeunes artistes intéressés par cette opération doivent adresser un dossier artistique **avant le 30 novembre 2008** à Monsieur le Président du conseil général de Loir-et-Cher – Place de La République – 41020 Blois Cedex. Contenu du dossier à présenter au format A4 : un CV, une présentation de la philosophie de la démarche artistique, des illustrations des œuvres.

#### **Informations pratiques :**

Contact : Marina Van den Broucq - tél. 02 54 58 41 20 - fax 02 54 58 43 53

Courriel : [marina.vandenbroucq@cg41.fr](mailto:marina.vandenbroucq@cg41.fr)

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)